



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : STRATÉGIE 0-8 ANS
**L'AQCPÉ IMPATIENTE DE VOIR COMMENT LE
GOUVERNEMENT ENTEND REDRESSER LA QUALITÉ
DES SERVICES ÉDUCATIFS DE GARDE**

Montréal, 16 janvier 2018 – L'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) considère que les modalités annoncées aujourd'hui vont dans la bonne direction, mais demeure impatiente de savoir comment le gouvernement s'y prendra pour offrir à tous les enfants qui fréquentent un milieu de garde les services d'une qualité suffisante pour permettre l'égalité des chances.

« Nous souhaitons voir le gouvernement donner le coup de barre nécessaire au rehaussement de la qualité, a déclaré Louis Sénécal, président-directeur général de l'AQCPÉ. Il faudra beaucoup de courage politique et des modalités fermes pour renverser la tendance inquiétante des dix dernières années. »

Rappelons que suivant les données de l'enquête de l'Institut de la statistique du Québec sur la qualité des services de garde éducatifs, une majorité de services de garde sont de qualité moyenne à médiocre. Cela est attribuable au pourcentage toujours croissant de garderies privées non subventionnées. Cette situation est particulièrement vraie pour la grande région de Montréal qui compte désormais plus de garderies privées non subventionnées que de CPE.

L'AQCPÉ [continue d'appuyer les objectifs de la Politique sur la réussite éducative](#) et souhaite participer rapidement, de concert avec le gouvernement, à l'élaboration des mesures qui permettront d'atteindre ses ambitieux objectifs.

« Nous sommes heureux de voir que le gouvernement continue de parler de l'importance d'agir tôt et qu'il reconnaît l'importance d'investir en petite enfance pour assurer la réussite éducative, a ajouté Louis Sénécal. Malheureusement, aujourd'hui on n'annonce que 350 millions d'argent frais. Il faudra donc attendre de voir où ira cet argent et surtout, quelle sera la part allouée à la petite enfance pour mesurer la volonté du gouvernement d'agir tôt pour favoriser l'égalité des chances. »

Un large consensus autour de la qualité

L'annonce d'aujourd'hui s'inscrit dans une démarche amorcée il y a 18 mois par le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx et l'AQCPÉ. Parallèlement aux



consultations du ministre sur la réussite éducative, l'AQCPÉ lançait la Commission sur l'éducation à la petite enfance qui a sillonné le Québec pour faire le bilan des vingt ans de la politique familiale.

En mai 2017, l'AQCPÉ a organisé un grand Sommet sur l'éducation à la petite enfance à l'occasion duquel une trentaine d'organisations représentant deux millions de personnes ont signé une importante déclaration reconnaissant le droit de chaque enfant à des services de qualité dès la naissance et la nécessité d'accroître l'accès des services aux enfants handicapés ou qui ont des défis particuliers.

Tant les participants aux consultations du ministre que ceux du Sommet ont manifesté leur désir de voir une plus grande cohérence des actions, ainsi qu'une vision réellement intégrée de tous les services.

À propos de l'AQCPÉ

L'AQCPÉ a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la *[Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance](#)* a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.

L'AQCPÉ est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

- 30 -

Renseignements :

Claude Deraîche

Directeur des communications

Cell : 514 609-9060

Courriel : claire.deraiche@aqcpe.com

Marie-Claude Lemieux

Directrice, Affaires publiques et gouvernementales

514 268-1706 | marie-claude.lemieux@aqcpe.com